

gieuses. L'aveu de M. Macdonell est explicite : « At the same time it soon became clear that certain aspects of religious activity inseparably connected with the social and political life of the age would have to be admitted, such as the functions of the main priests and some festivals or ritual practices » (VII-VIII). L'ouvrage sera nécessaire à quiconque désire s'informer sur la religion védique, et c'est son mérite; mais il déçoit constamment le chercheur par l'absence d'articles qui s'imposaient : c'est là son défaut.

Quelques exemples montreront quelle sorte de renseignements l'on doit demander à ces deux volumes. On y trouve *Āgvamedha*, nom d'un prince; mais nullement *agvamedha*, nom d'un sacrifice; de même, *Varunagr̥hita*, mais point *Varuna*. *Brhaspati* n'y figure qu'en tant que Thibaut a voulu l'identifier à la planète Jupiter, mais nullement comme le nom d'une divinité. *Kauṣṭhiki* n'est pas commenté comme désignant un Brāhmaṇa et une Upaniṣad de ce nom, mais simplement comme appellation patronymique d'une série de sages. Jusqu'ici, les auteurs demeurent fidèles à leur principe. Mais il apparaît moins justifiable qu'ils aient négligé de rédiger, en dehors de deux lignes sur *Rgveda*, un article sur *rc*, alors surtout qu'ils ont traité sous des rubriques spéciales de *yajus*, de *chandās*, de *gāthā*. — Le renvoi d'un article à un autre, quand le terme étudié dans le premier se trouve précisé dans le second; fût-ce accessoirement, n'est pas indiqué d'une façon constante, soit dans les rubriques spéciales, soit à l'index sanskrit final. Pourtant le lecteur qui voudrait comprendre le sens de *vidyā* se reporterait avec profit aux termes *asuravidyā*, *Brahmavidyā*, *Bhūtavidyā*; le mot *ṛta* serait précisé dans sa signification si l'on était renvoyé à *kāla*; celui d'*ākhyaṇa*, si l'on vous indiquait la discussion sur *itihāsa*. Ne nous renvoie-t-on pas, très à propos, dans l'Index, au sujet de *purāṇa*, à la rubrique *itihāsa*, où il est traité incidemment du mot en question? L'index final sanskrit devrait, en outre, nous faire profiter, quand il y a lieu, de la liste des *Corrigenda*: par exemple, nous rappeler que la correction de *māya* en *māyā* a été signalée dans cette liste. Ce ne sont là, sans doute, que péchés véniels, encore que dans un dictionnaire ils prennent de l'importance. L'imperfection la plus sérieuse réside dans le choix arbitraire des termes étudiés: comment expliquer l'absence du mot *karman*? Serait-il d'essence plus religieuse que celui de *dharma*, qui a été admis dans l'ouvrage, quoiqu'il signifie autant la loi religieuse que la loi juridique?

Ces réserves faites, rendons hommage au soin avec lequel, pour les expressions rares, la liste complète des références aux textes a été

donnée; et les principaux travaux relatifs à tous les mots étudiés ont été mentionnés. Facilitant l'accès aux sources et aussi aux tentatives de la critique, l'ouvrage sera un précieux instrument d'étude. M. Macdonell revendique dans sa Préface l'entière responsabilité de ses interprétations; il a mieux aimé donner des solutions, quoiqu'elles fussent provisoires, que de placer simplement le lecteur en face d'hypothèses diverses entre lesquelles il aurait le choix. C'était s'exposer à de possibles objections; aussi tous les articles un peu développés, tels que *varṇa*, *brāhmaṇa*, *pati* et *patni*, seraient susceptibles de soulever des discussions. Mais libre à chacun de rechercher, par l'examen des sources, par la confrontation du pour et du contre, si les solutions proposées méritent d'être adoptées. Alors l'Index contribuera pour sa part, côte à côte avec le *Classical Dictionary* de J. Dowson et la magistrale *Concordance* de Bloomfield, à promouvoir notre connaissance de la culture védique prise au sens large, c'est-à-dire, selon les dates supposées dans l'ouvrage, de la société indienne entre 1200 et 500 avant notre ère.

P. MASSON-OURSSEL.

O. FRANKF. et B. LAUFER. *ÉPIGRAPHISCHE DENKMÄLER AUS CHINA*, publiés avec l'aide de la Hamburgische wissenschaftliche Stiftung. Première partie : *Lamaistische Kloster-Inschriften aus Peking, Jehol und Si-ngan*. — Berlin, Dietrich Reimer, 1914, deux portefeuilles grand in-folio oblong, 7 pages non numérotées et 81 planches.

L'épigraphie chinoise, si on excepte deux ou trois inscriptions de Ts'in Che-houang-ti qui datent du III^e siècle avant Jésus-Christ, ne commence guère qu'au début de l'ère chrétienne; mais elle acquiert très vite une importance considérable. Funéraire dans son principe, la stèle, le 碑 *pei*, sert bientôt à commémorer tous les événements importants; officiels ou privés, des milliers de monuments antérieurs au X^e siècle nous transmettent encore le témoignage du passé. Parmi eux, quelques-uns se rapportent à l'expansion chinoise en Asie centrale; mais d'autres, qui leur étaient analogues, ont disparu: c'est ainsi qu'on n'a pas retrouvé trace jusqu'ici des inscriptions que les T'ang avaient fait ériger aux confins les plus occidentaux de leur empire, dans l'Ili ou dans le Tokharestan. Rien ne nous autorise toutefois à affirmer que, sur ces monuments ainsi élevés au milieu des populations non chinoises de l'Afghanistan et du Turkestan, on ait fait alors usage, à côté du chinois,

des langues indigènes⁽¹⁾. Ce n'est qu'à partir du XI^e siècle, avec l'occupation de la Chine du Nord par les dynasties étrangères des Leao, des Kin, des Yuan, ou des Si-hia au Kan-sou, que les inscriptions bilingues se multiplient⁽²⁾. La réaction chinoise, lors de l'avènement des Ming, marque un temps d'arrêt; de 1368 à l'apparition des Mandchous, les écritures étrangères ne jouent pour ainsi dire aucun rôle dans l'épigraphie; tout au plus pourrait-on signaler alors quelques inscriptions lamaïques en tibétain et des formules dans une *brāhmī* de plus en plus évoluée. L'islam fait seule exception; son épigraphie religieuse, en arabe et en persan, prend enfin sous les Ming quelque importance historique. Mais les Mandchous sont eux aussi des étrangers, et qui très vite se piquent de littérature. On voit alors se dresser d'imposants monolithes où des textes parallèles en chinois, en mandchou, en mongol, en tibétain, parfois en kalmouk et en turc, attestent aux peuples de toutes langues et de toutes races soumis à l'hégémonie mandchoue la piété que les empereurs témoignent aux divers cultes et les succès remportés par leurs armes.

Les sources chinoises relatives à l'histoire de la dynastie mandchoue sont si abondantes et les travailleurs sont si peu nombreux pour les exploiter qu'on n'a guère recouru, jusqu'ici, aux témoignages de cette épigraphie polyglotte. Les monuments les plus nombreux se trouvent soit à Pékin, soit autour de la résidence d'été de Jehol. M. Laufer, à qui nul aspect des civilisations extrême-orientales ne demeure indifférent, fit estamper systématiquement l'ensemble de ces stèles, et en collaboration avec M. Franke, auteur lui-même de la meilleure description de la région de Jehol qui existe encore dans une langue européenne⁽³⁾, il publie aujourd'hui les fac-similés de celles de ces inscriptions polyglottes qui se rattachent au lamaïsme. Les deux portefeuilles dont la générosité de la

(1) Mais rien ne nous autorise non plus à nier cet emploi éventuel; l'exemple des stèles sino-tibétaines des T'ang à Lhasa et l'épigraphie bilingue et parfois trilingue du bassin de l'Orkhon rendent même assez vraisemblable l'existence d'une ancienne épigraphie sino-sogdienne ou sino-pehlie sous les T'ang.

(2) J'ai dressé un état des inscriptions en écritures non chinoises antérieures à l'an 1400 qui nous sont connues directement ou dont les indications des textes chinois nous attestent encore l'existence à une époque récente; j'espère publier assez prochainement ce travail qui pourra mettre les missionnaires et les voyageurs sur la piste de documents intéressants.

(3) O. FRANKE, *Beschreibung des Jehol-Gebietes in der Provinz Chihli*, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1902, in-8°, xv + 1 + 103 pages, avec illustrations et cartes.

Hamburgische wissenschaftliche Stiftung a permis l'édition sont matériellement d'une exécution excellente⁽¹⁾, et font un digne pendant aux *Documents de l'époque mongole* édités en 1895 par S. A. I. le prince Bonaparte. Ce n'est là que la première partie du travail, puisqu'après avoir reproduit les inscriptions, il reste à les traduire et à les commenter. MM. Franke et Laufer comptent mener à bien ultérieurement cette seconde moitié de leur tâche, et il faut souhaiter que les difficultés très réelles de l'entreprise ne les arrêtent pas trop longtemps. Il est clair en effet que, l'intérêt calligraphique mis à part, ces documents ne prendront toute leur valeur que par une glose à la fois historique et linguistique. Au point de vue historique, ce n'est qu'une fois situés dans des cadres déjà connus qu'on pourra apprécier ce qu'ils ajoutent aux autres sources. Les versions chinoises de la plupart des inscriptions sont déjà éditées dans des recueils chinois; plutôt que de nous révéler des faits nouveaux, il semble donc que cette épigraphie doive surtout nous donner l'orthographe véritable de noms étrangers que la transcription chinoise rendait parfois méconnaissables. Ce que le présent recueil apporte en effet de précieux, ce qu'en général on n'avait pas, ce sont les versions mandchoues et surtout mongoles et tibétaines. Il y a là des matériaux qui importent à la lexicographie de ces diverses langues. En même temps, la comparaison des diverses versions servira de pierre de touche pour apprécier la fidélité des traducteurs qu'employaient les empereurs mandchous au XVIII^e siècle.

De ces traducteurs, la Chine en a eu de tout temps, et ils constituaient des bureaux spéciaux d'interprètes. C'est à l'histoire des bureaux d'interprètes et des vocabulaires et suppliques qui en émanent que MM. Franke et Laufer consacrent une moitié de leur introduction. Les renseignements qu'ils ont réunis à ce sujet sont en général puisés à bonne source; mais je voudrais les préciser sur quelques points.

Sous les T'ang et les Song, les interprètes relevaient du 鴻臚寺 Hong-lou-sseu. Nos confrères ajoutent que ni les Kin ni les Yuan n'ont eu de Hong-lou-sseu, mais que Khubilai créa en 1276 le 會同館 Houei-t'ong-kouan qui s'acquittait des mêmes fonctions. En réalité, le Houei-t'ong-kouan existait déjà sous les Kin, à K'ai-fong-fou comme à Pékin⁽²⁾. Quant à la création de Khubilai, elle s'est effectuée pour la pre-

(1) Il y a deux fautes d'impression dans des noms propres à la première page de l'introduction: il faut lire «Pai t'a ssé» au lieu de «Pia t'a ssé» et, à la note 1, 嵩祝寺 au lieu de 蒿祝寺.

(2) Cf. *Toung Pao*, 1904, p. 177, 186.

mière fois non en 1276, mais par un édit de 1272⁽¹⁾. Sous les Ming, il y eut le 四夷館 Sseu-yi-kouan. Comme le rappellent MM. Franke et Laufer, la dynastie mandchoue imita d'abord les Ming, tout en orthographiant le nom 四譯館 Sseu-yi-kouan, puis, en 1748, on adopta le nom de 會同四譯館 Houei-t'ong-sseu-yi-kouan.

Deux ouvrages chinois ont été consacrés à l'histoire du Sseu-yi-kouan : le 四夷館考 Sseu yi kouan k'ao de 王宗載 Wang Tsong-tsai, dont la préface est datée de 1580, et le 四譯館考 Sseu yi kouan k'ao de 江 葵 Kiang Fan, achevé en 1695. L'œuvre de Wang Tsong-tsai, copiée pour Devéria sur le manuscrit que possédait la mission russe de Pékin, a été utilisée par Devéria lui-même dans son *Histoire du Collège des Interprètes de Péking*⁽²⁾. Quant au livre de Kiang Fan, Amiot l'avait connu et cité au XVIII^e siècle, mais on l'a vainement cherché à Pékin vers la fin du siècle dernier; aussi MM. Franke et Laufer le supposent-ils définitivement perdu. Il n'en est rien cependant, car un exemplaire imprimé se trouve au Musée asiatique de Saint-Petersbourg, fonds chinois, n° 50; c'est celui que j'ai examiné⁽³⁾. Kiang Fan, alors chef du bureau

(1) Cf. *Yuan che*, chap. 7, fol. 8 r°.

(2) On connaît surtout le fragment d'une *Histoire du Bureau des Interprètes de Péking* que Devéria avait donné dans les *Mélanges Charles de Harlez*; mais j'avais signalé (*B. E. F. E.-O.*, IX, 170), et MM. Franke et Laufer le rappellent, que Devéria avait fait composer entièrement l'ouvrage dont les *Mélanges* ne contenaient qu'un fragment; quelques exemplaires seulement avaient été tirés. Je parlais alors de mémoire, à Hanoi, sur le souvenir de l'exemplaire que j'avais vu par hasard à la Société asiatique de Paris. Je puis préciser aujourd'hui. L'ouvrage a été composé et les planches exécutées. Le texte comprend 167 pages in-8°, sans titre ni table; mais par le fragment même que Devéria avait publié, nous savons que le titre aurait été *Histoire du Collège des Interprètes de Péking*. Trois exemplaires seulement doivent exister: l'un est celui de la Société asiatique, un autre se trouve dans la bibliothèque du D^r Morrison à Pékin, et j'ai acquis personnellement le troisième. L'exemplaire du D^r Morrison est le seul qui contienne des épreuves des planches; j'ajoute que ces planches, que j'ai vues, sont intéressantes; mais ne reproduisent aucun document qu'on puisse vraiment considérer comme de première importance. L'impression a été évidemment arrêtée parce que Devéria n'était pas entièrement satisfait de son travail; il est certain que le livre, tel que nous l'avons, contient beaucoup de renseignements, mais aussi pas mal de données inexactes.

(3) L'ouvrage ne paraît pas avoir attiré l'attention même en Russie, car M. A. Pozdněv disait en 1895 (*Jan. B. Omd. P. II. Apx. Obozr.*, 1895, p. 99) que la division *Pien-yi-tien* du *Tou chou tsi tch'eng* contenait, dans les sections

dés Interprètes, décrit en dix chapitres assez courts, ne formant ensemble qu'un *pen*, les diverses sections de son bureau. Voici la série des chapitres :

1° 回回館 Houei-houei-kouan (Bureau des Musulmans), qui conserve 17 feuillets de requêtes, et 914 mots divers⁽¹⁾. De ce bureau dépendent Tourfan, l'Arabie, Samarkand, le Champa, le Japon, le Cambodge, Java, Malacca. Tous ces pays sont rattachés à ce bureau, ajoute le texte, parce que tous pratiquent la religion musulmane; pour le Japon, c'est là une affirmation inattendue. La langue de ce «bureau» était en réalité le persan;

2° 西番館 Si-fan-kouan (Tibétains);

3° 暹羅館 Sien-lo-kouan (Siam);

des Mongols et de Tourfan, des «extraits d'un ouvrage 四譯館考 Sseu yi kouan k'ao inconnu jusqu'ici, à ce qu'il semble»; une autre citation, provenant également du *Tou chou tsi tch'eng*, a été traduite par Devéria (*Histoire*, p. 87). Le *Sseu yi kouan k'ao* de Kiang Fan est l'objet d'une notice au *Catalogue impérial* (section *ts'ouen-mou*, chap. 83, fol. 32 r° et v°); Devéria l'a traduite dans les *Mélanges Charles de Harlez*, p. 101. Au début de cette notice, les bibliographes impériaux s'abstiennent de donner des indications biographiques sur Kiang Fan, renvoyant à ce sujet, suivant leur règle constante, à la notice antérieure qui concerne son 奏譯 Tseou yi ou plus exactement 奏譯彙 Tseou yi kao. Cette autre notice se trouve en effet dans le *Catalogue impérial* (chap. 56, fol. 39 v°-40 r°), elle aussi dans la section *ts'ouen-mou*. Le *Tseou yi kao*, non divisé en chapitres, contient le texte de seize rapports au trône adressés par Kiang Fan au cours ou à la suite de différentes inspections; le plus ancien date de 1686, quand Kiang Fan venait de quitter le poste de sous-préfet de 靈寶 Ling-pao. Mais, au lieu de donner ici les renseignements biographiques attendus, les commissaires impériaux renvoient par erreur, comme à une notice antérieure, à leur notice sur le *Sseu yi kouan k'ao*. J'ajoute que le *Catalogue impérial* contient encore, et toujours dans la section *ts'ouen-mou* (chap. 83, fol. 32 v°), une notice sur un dernier ouvrage de Kiang Fan, le 太常紀要 T'ai tch'ang ki yao, achevé en 1702. C'est une suite aux ouvrages concernant la Cour des Sacrifices qui s'arrêtaient à la fin des Ming; Kiang Fan décrit les règlements et usages adoptés sous les Mandchous; quand il rédigea son livre, il était président de la Cour des Sacrifices (*t'ai-tch'ang-k'ing*). Il se trouve — le cas est assez rare — que ce président d'une des cours métropolitaines n'est l'objet d'aucune notice dans le *Kouo tch'ao ki hien lei tcheng tch'ou pien*.

(1) Sur ce chiffre de 914, qui est aussi celui des mots ouigours dans le manuscrit envoyé à Paris par le P. Amiot, cf. Denison Ross, dans *Toung Pao*, 1908, p. 691.

4° 高昌館 Kao-tch'ang-kouan (Ouigours). Y sont joints Qomul, 安定 Ngan-ting, 阿端 A-touan, 曲先 K'iu-sien, 罕東 Han-tong, 魯陳 Lou-tch'en (Lükün), 亦力把力 Yi-li-ba-li (Ili-baliq), 黑婁 Hei-leou. Je ne veux pas entrer ici dans la discussion de ces divers noms, pour lesquels on pourra se reporter aux travaux de Bretschneider, tant dans le tome V de la *China Review* que dans ses *Mediaeval Researches*. J'aurai quelque jour l'occasion d'indiquer en détail pour quelles raisons je considère que A-touan et K'iu-sien sont essentiellement Khotan et Koutcha;

5° 百譯館 Pai-yi-kouan (Pa-yi). Y sont joints 孟養 Mong-yang, 孟定 Mong-ting, 南甸 Nan-tien, 干崖 Kan-yai, 隴川 Long-tch'ouan, 威遠 Wei-yuan, 灣甸 Wan-tien, 鎮康 Tchen-k'ang, 大侯 Ta-heou, 芒市 Mang-che, 者樂甸 Tchö-lo-tien. Une note ajoute qu'autrefois, relevaient encore du même bureau 景東 King-tong et 鶴慶 Hao-k'ing, qui en sont détachés aujourd'hui parce qu'ils sont entrés depuis longtemps dans les territoires réellement incorporés à l'empire;

6° 緬甸館 Mien-tien-kouan (Birmanie);

7° 西天館 Si-t'ien-kouan (Inde, les notes données se rapportent en réalité au Bengale);

8° 八百館 Pa-pai-kouan (Xieng-mai). Y sont joints 老撾 Lao-tchoua (Laos), 車里 Teh'ö-li, 孟艮 Mong-ken;

9° et 10° Ces deux chapitres sont occupés par des poésies composées par Kiang Fan au moyen des mots (雜字 *tsa-tseu*) qui figurent dans les divers vocabulaires conservés au Bureau des Interprètes. Chaque langue est l'objet de quelques poésies, et à côté de chaque mot chinois est donné pour la langue visée le mot indigène qui lui correspond dans les glossaires. Exception est faite pour l'Inde, dont on n'avait pas d'ailleurs de vocabulaire véritable; on s'est borné, dans les poésies qui la concernent, à transcrire phonétiquement en *brähmi* très déformée chaque mot du texte chinois.

Mais le Bureau des interprètes n'est pas seulement connu par les ouvrages de Wang Tsong-tsai et de Kiang Fan; il l'est aussi, et à plus juste titre, à raison des vocabulaires étrangers qui en proviennent, encore qu'ils aient été étudiés jusqu'ici d'une façon fort incomplète. M. Arousseau, qui a acquis récemment en Chine une précieuse série de ces vocabulaires, nous doit de publier l'étude détaillée dont il ne nous a encore tracé que le cadre. D'après M. Arousseau, il y eut trois séries de vocabulaires intitulés 華夷譯語 *Houa yi yi yu*:

1° Le *Houa yi yi yu* de 火源潔 Houo Yuan-kie, achevé en 1382,

édité en 1389. Il est uniquement sino-mongol, et bien qu'il ne soit pas, paraît-il, très utilisable, il sera bon de l'étudier d'assez près, car son histoire est mêlée à celle du *Yuan tch'ao pi che*;

2° Le *Houa yi yi yu* à dix vocabulaires, signalé au University College de Londres par M. Denison Ross;

3° Le *Houa yi yi yu* à treize vocabulaires, acquis de M. Yang Cheou-king par M. Arousseau pour la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient.

Cette classification me paraît, à bien des égards, toute provisoire. Elle laisse de côté le vocabulaire du 岷峨山人 Min-ngo-chan-jen, dont j'ai signalé naguère la présence dans la bibliothèque du palais à Tôkyô, mais qui n'est pas absolument inconnu non plus en Chine, puisque Li Wen-t'ien, dans la seconde moitié du xix^e siècle, le cite au cours de ses notes sur le premier chapitre du *Yuan tch'ao pi che*⁽¹⁾. De plus, le classement de M. Arousseau ne rend pas compte de la différence entre les séries de huit vocabulaires remontant aux Ming (comprenant le mongol, le juên, le sanscrit, le persan, le ouigour, le birman, le chan de Xieng-mai et le pa-yi)⁽²⁾, et celles à huit vocabulaires qui datent du début de la dynastie actuelle, sans le mongol ni le juên, mais avec le tibétain et le siamois. Il semble que la série de M. Hirth se rattache à l'état de la fin des Ming, au lieu que les vocabulaires du P. Amiot sont ceux du xviii^e siècle; un état intermédiaire se rencontrera peut-être, celui de 1644-1658, où le tibétain et le siamois figureront déjà, sans que le mongol et le juên soient encore exclus. En outre, M. Arousseau ne parle que de manuscrits, et il y a au British Museum un exemplaire imprimé d'une série qui paraît être celle du xviii^e siècle. Mais ces vocabulaires ont eu plusieurs éditions. Edkins avait communiqué à Devéria six vocabulaires imprimés appartenant à une même édition (birman en 94 feuillets, persan en 109, ouigour en 109, tibétain en 104, pa-yi en 103, pa-pai en 107), et cette édition, où le mot

(1) M. Pozdnëev a acquis à Pékin, en 1893, et reproduit dans ses *Лекции по истории монгольской литературы*, t. III, Vladivostok, 1908, in-8°, p. 8-39, un vocabulaire manuscrit sino-mongol qu'il considère comme celui même de Houo Yuan-kie. Je ne vois pas que rien impose cette conclusion, et il faudrait pouvoir comparer le texte de M. Pozdnëev à celui de Houo Yuan-kie que M. Arousseau a vu à Pékin, à celui du Min-ngo chan-jen de Tôkyô, enfin au vocabulaire mongol de Hanoi.

(2) Un exemplaire en est indiqué dans le 潛生堂藏書目 *Tan cheng t'ang ts'ang chou mou* de la fin des Ming, éd. du *Chao hing sien tcheng yi chou*, chap. 3, fol. 21 v°.

玄 *huan* n'est pas taboué, ne peut dater de par son papier, selon Devéria, que des Ming. Edkins possédait en outre un exemplaire imprimé du vocabulaire siamois et un autre du vocabulaire libétain, ceux-ci appartenant à une édition plus récente que la série précédente. L'édition la plus ancienne porte imprimé sur la tranche le nom du bureau auquel se rattache le vocabulaire de chaque volume, au lieu que la plus récente donne au même endroit les diverses classes entre lesquelles sont réparties les expressions⁽¹⁾. Enfin la série acquise de M. Hirth par la bibliothèque de Berlin n'est pas la série à treize vocabulaires; mais, elle contient, elle aussi, le juçen. Dès lors un premier travail s'impose. Le vocabulaire juçen de Berlin a été publié et commenté par M. Grube⁽²⁾. Or le manuscrit de Berlin est assurément incorrect en plus d'un endroit. Ce ne peut être que par une faute que les n° 145 et 178 de M. Grube sont identiques dans la transcription chinoise, alors que l'écriture juçen emploie des caractères différents et que l'un de ces mots s'applique à l'ours et l'autre à un phoque. Une forme 吉波吉 *ki-po-ki* pour «os», en face du mandchou *giranggi*, laisse supposer une faute graphique 波 *po* pour 浪 *lang*. C'est par quelque faute encore qu'aux n° 641 et 650 les mots pour «six» et pour «soixante» sont transcrits par les mêmes mots chinois, alors que les signes juçen sont différents. Sur ces points et sur bien d'autres, il faut que M. Aurousseau compare son texte à celui de M. Grube et nous dise les résultats de son examen. Il y a à cette collation un double intérêt, puisqu'il est important de rétablir avec le plus d'exactitude possible l'ancienne langue juçen et que d'autre part cette comparaison permettra de fixer les rapports éventuels du manuscrit de Berlin et de celui de Hanoi.

Un dernier problème, relatif aux séries de dix vocabulaires, me paraît mériter de retenir l'attention. M. Denison Ross nous a dit que deux des vocabulaires de cette série, dans l'exemplaire du University College, se terminaient par un colophon de 1549; il est regrettable qu'il ne nous ait pas donné le texte tout au long. Mais je trouve, à la fin d'un exemplaire du 彙刻書目 *Houi k'o chou mou*⁽³⁾, comme «deuxième addition», la description d'une autre série de dix vocabulaires, 十國譯語 *Che kouo yi yu*, qui comprenait 492 feuillets. Et là, sauf pour le

(1) Cf. DEVÉRIA, *Histoire*, p. 104-106.

(2) W. GRUBE; *Die Sprache und Schrift der Juçen*, Leipzig; 1896, in-8°.

(3) C'est l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, nouv. fonds chinois, n° 1488-1490 (cf. COURANT, *Catalogue*, n° 1380-1382). Ce passage ne se trouve pas dans les autres exemplaires du *Houi k'o chou mou* que j'ai eus entre les mains.

vocabulaire ouïgour qui demeure anonyme, des noms d'auteurs sont indiqués pour les divers vocabulaires : 毛寅 *Mao Yin* pour le coréen, le malais et le cham; 李廣元 *Li Kouang-yuan* pour le tibétain; 楊日廣 *Yang Je-keng* pour le siamois; 吳之任 *Wou Tche-jen* pour le loutchouan; 楊振 *Yang Tchen* pour le japonais; 李遇陽 *Li Yu-yang* pour le mongol; 葉宏綸 *Ye Hong-louen* pour le pa-yi. Tous ces individus devaient vivre sous les Ming, mais je ne les connais pas autrement; il ne me semble pas qu'on doive identifier notre Yang Tchen au personnage de ce nom qui est l'objet d'une notice dans le *Ming che* (chap. 272, fol. 1 v°). Avant d'entreprendre de nouvelles recherches, il serait bon de savoir si le manuscrit du University College confirme en quelque manière ces indications.

Mais ce n'est que dans leur introduction que MM. Franke et Laufer ont eu à étudier cette question de la connaissance des langues étrangères en Chine avant le développement récent des relations européennes. Il nous reste à parler des inscriptions elles-mêmes dont on nous donne aujourd'hui les fac-similés. Comme de juste, je n'entreprendrai pas ici une étude de détail qui mènerait beaucoup trop loin et à certains égards ferait double emploi avec la seconde partie que les auteurs ont en préparation. Je me contenterai donc d'attirer l'attention sur quelques points.

Le titre adopté par MM. Franke et Laufer ne vise que des inscriptions lamaïques; en fait; nos confrères ne se sont pas tenus trop strictement dans les limites mêmes qu'ils nous ont ainsi indiquées. C'est ainsi que les deux seules stèles sur lesquelles apparaissent l'écriture arabe et la langue turque n'ont rien de lamaïque, ni même de bouddhique en général⁽¹⁾. La première reproduit la simple formule : «Fonctionnaires et gens du peuple, arrivés ici descendez de cheval». La deuxième est plus curieuse, puisqu'elle commémore en chinois, en mongol, en mandchou et en ture, l'érection du «Temple du dieu de la muraille et des fossés» (城隍廟 *Tch'eng-houang-miao*) à Jehol en 1773. On sait que ce culte du dieu de la cité n'est pas un vieux culte chinois. La Chine ancienne avait des cultes ancestraux, soit dynastiques, soit familiaux, et des divinités du sol et des moissons. Sans doute, parmi les huit grands sacrifices (八蜡 *pa-tcha*), le septième s'adressait au 水庸 *chouei-yong*, et on y veut retrouver un prototype du futur culte du dieu de la cité.

(1) A propos de l'ancienne écriture ouïgoure, MM. Franke et Laufer s'appuient encore sur la dérivation de l'estranghelo, préconisée par MM. Radlov et Kokovčov; mais la connaissance de l'écriture sogdienne, surtout sous sa forme archaïque, rend aujourd'hui cette hypothèse insoutenable.

Mais le sens de *chouei-yong* n'est rien moins qu'établi, et ne recouvré pas en tout cas la notion exacte du futur Tch'eng-houang-chen. Le Tch'eng-houang-chen lui-même apparaîtrait au III^e siècle, ou sous les six dynasties, ou seulement dans la première moitié du IX^e siècle; les érudits chinois en discutent, et l'empereur K'ien-long rappelle, dans son inscription, leurs opinions divergentes; la monographie européenne que mérite le sujet n'a pas encore été écrite⁽¹⁾. Quoi qu'il en soit, il est bien certain que le culte du Tch'eng-houang-chen ne s'est généralisé qu'à partir de la fin du X^e siècle, et que cette divinité nouvelle doit à l'évhémérisme local, dans les diverses provinces, des identifications très variées. MM. Franke et Laufer auront à nous dire comment ils expliquent que; pour la quatrième langue, on ait choisi ici le turc de préférence au tibétain. Au point de vue de la lexicographie et de la syntaxe du turki, le document aurait plus d'intérêt, si par malchance il ne nous était parvenu en un état d'usure qui le rend en maints endroits difficilement déchiffrable.

Les stèles reproduites ne contiennent que des textes, à l'exception d'une seule, la planche 12. Celle-ci reproduit bien aussi un poème de K'ien-long, en quatre langues; mais ce poème ne fait qu'accompagner un dessin impérial représentant un arbre; dessin et poème furent offerts en 1780 par l'empereur au Pan-then lama à l'occasion de son anniversaire de naissance. Par le dessin et par le poème, l'empereur souhaite au lama la longévité. L'arbre par lequel s'expriment les souhaits impériaux est un arbre *sāla*. On sait que le Buddha Çākyamuni est mort entre deux arbres *sāla*. Mais ce n'est pas là le souvenir qu'évoque K'ien-long. L'empereur se reporte à un épisode plus ancien, en rappelant que c'est sous un arbre *sāla* que Viçvabhū, le troisième des «sept Buddha», obtint la *bodhi*. L'arbre *sāla*, *Shorea robusta*, n'est pas une essence chinoise; mais à diverses reprises, des pèlerins, à leur retour de l'Inde, en ont planté dans des monastères. Parmi les monuments de l'épigraphe des Tang, un de ceux qui ont été appréciés pour leur calligraphie est la «Stèle de l'arbre *sāla* de la sous-préfecture de Houai-yin de Tch'ou-tcheou» (楚州淮陰縣婆[corr. 婆]羅樹碑), composée par 李邕 Li-Ying⁽²⁾. C'est un de ces vieux arbres *sāla* ainsi poussés en

⁽¹⁾ On pourra se reporter, en attendant, à DE HARLEZ, *Le livre des Esprits et des Immortels*, p. 65-71, et à DE GROOT, *Les fêtes annuellement célébrées à Emoui*, t. II, p. 586-596.

⁽²⁾ On trouvera cette inscription, parfois fautive, dans le chap. 85g, fol. 2 v^o-5 r^o, du *Wen yuan ying houa*. J'ai rapporté à la Bibliothèque natio-

Chine qui a servi de modèle au dessin impérial. Les gloses chinoises interprétaient *sāla* par «victorieux» et par «solide»; telle est sans doute la raison qui a présidé au choix de K'ien-long.

Presque toutes les autres inscriptions intéressent, directement ou indirectement, l'histoire de l'Asie centrale. C'est là une région qui a causé trop de soucis à K'ang-hi ou à K'ien-long et finalement leur a valu trop de gloire pour qu'ils n'aient pas éprouvé le besoin de parler souvent de l'Asie centrale, de ses peuples et de ses produits. Les textes chinois de ces compositions se trouvent dispersés dans les énormes collections des œuvres impériales, mais sont aussi réunis dans le *Si yu t'ou tche*, ou *Description, avec cartes, des pays d'Occident*⁽¹⁾. Le *Si yu t'ou tche* ne renferme pas moins de seize compositions en prose et de 325 poèmes impériaux relatifs à l'Asie centrale. Parmi ces textes, on retrouve beaucoup des inscriptions éditées aujourd'hui par MM. Franke et Laufer. Il en est même qui dès le XVII^e siècle étaient parvenues en Europe. C'est ainsi que le P. Amiot a traduit librement deux inscriptions impériales, dont il a en outre envoyé les estampages en Europe⁽²⁾: l'une de ces inscriptions est un poème sur la «guerre des Eleuths»⁽³⁾, daté de 1758 et qui ne figure pas dans les portefeuilles de MM. Franke et Laufer; l'autre, sur le retour des Torghut en 1771, correspond à la planche 63 de nos confrères. Sur ces luttes des Mandchous et des Mongols, on sait que nous avons des collections de textes formidables, édités par le *fang-liao-kouan* ou «bureau des opérations militaires». Pour la Mongolie centrale et

nale une petite dissertation sur les «Fragments de la stèle de l'arbre *sāla*», écrite par l'épigraphe 毛鳳枝 Mao Fong-tche (cf. *T'oung Pao*, 1913, p. 778-779, n^o 1697).

⁽¹⁾ Quant aux stèles originales, il y en a un peu partout, à Si-ngan-fou par exemple, et jusque dans l'Ili et le Badakhšan.

⁽²⁾ Les traductions du P. Amiot se trouvent dans les *Mémoires concernant les Chinois*, t. I, p. 329-397 et p. 405-418. Pour les estampages, cf. COURANT, *Catalogue*, n^{os} 1205 et 1206.

⁽³⁾ Je rappelle qu'Eleuth représente le nom d'une tribu mongole aujourd'hui bien déchue, et dont le nom, tel que je l'ai entendu prononcer, est Ôlüt; il ne faut pas confondre ce nom avec celui de la confédération des «quatre oïrats», comme on le fait souvent. Le nom de Dzungar (en mongol littéraire *jägün-gar*, «main gauche») s'applique à l'ensemble des oïrats. C'est donc à tort que M. Courant (*L'Asie centrale aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 6, 7) parait distinguer «Soungar» de «segon gar». J'ajoute que, les Mongols s'orientant face au Sud et parfois à l'Orient, la «main gauche» désigne en principe l'Est et parfois le Nord, mais qu'il est impossible de lui donner la signification d'Occident à laquelle M. Courant semble s'arrêter.

septentrionale, c'est le 錠定平定沙漠方畧 *K'ing ting p'ing ting cha mo fang lió*; pour la Dzungarie, le 錠定平定準葛爾方畧 *K'in ting p'ing ting tchouen ko eul fang lió*, en trois séries. Ces collections chinoises existent, au moins en majeure partie, à Saint-Petersbourg et à Paris; mais il y en a aussi des versions mandchoues, qui ont fourni à M. Haenisch la matière de bons travaux. MM. Franke et Laufer devront utiliser ces énormes matériaux pour leur commentaire, et notre connaissance du passé de l'Asie centrale, au xvii^e et au xviii^e siècle, aura alors fait un grand progrès⁽¹⁾. Jusque-là, il serait prématuré de déduire, des compositions polyglottes qui nous sont offertes, des conclusions forcément précaires.

Mais il est une inscription qui dès à présent me paraît mériter de retenir l'attention; c'est celle où l'empereur K'ang-hi, en 1721, retrace les fortunes de la célèbre statue connue sous le nom de « Buddha de santal ». On sait que, de bonne heure, la Chine a passé pour posséder la statue du Buddha sculptée en bois de santal par le roi Udayana. Parmi les images célèbres du bouddhisme, dont des séries ornent les parois de plusieurs grottes au Ts'ien-fo-tong de Touen-houang, la statue de santal est la seule qui soit située dans la Chine proprement dite. Depuis plusieurs siècles, une « statue de santal » conservée au 梅檀寺 Tchant'an-sseu ou « Temple du santal » de Pékin, dans la Ville Jaune, au sud du Pei-t'ang et de l'autre côté de l'avenue de Si-houa-men, était considérée comme la véritable statue venue en Chine par miracle. Des traités en tibétain, en mongol célébraient ses vertus; les pèlerins affluaient de toutes les régions du lamaïsme. Aussi fut-ce une consternation en Mongolie quand on apprit que, lors des troubles de 1900, la statue avait disparu. Mais une image aussi fameuse n'en est pas à un miracle près : on assure que depuis lors elle est revenue. Un jour ou l'autre, il faudra bien que l'un de nous consacre une monographie au Buddha de santal; les textes abondent à son sujet. Mais, en attendant, il ne sera peut-être pas sans intérêt de traduire la notice où K'ang-hi résume son histoire jusqu'au début du xviii^e siècle. Voici comment s'exprime l'empereur mandchou :

« Récit de la venue d'Occident du Buddha de santal et du culte qui lui a été rendu successivement par les diverses dynasties, composé par l'Empereur.

(1) Il va sans dire que je ne méconnais nullement la réelle valeur du récent livre de M. Courant, car il y est fait référence directe et constante à une source chinoise importante, le *Tong houa lou*; mais c'est un travail forcément

« J'ai entendu dire que la Loi du Buddha attiré les bons et punit les méchants, et aide à l'instruction du monde; aussi, parmi ce que les âges successifs ont vénéré, parmi les objets miraculeux qui se sont transmis, celui-ci est-il célèbre entre tous. Selon la *Notice de l'image du Buddha en [bois de] santal*⁽¹⁾ écrite par le *han-lin hiue-che* 程鉅夫 Tchéng Kiu-fou des Yuan, quand le Buddha eut atteint la *bodhi*, il songea à reconnaître le bienfait maternel. Aussi s'éleva-t-il chez les dieux Trayastrimçat et enseigna-t-il la Loi à sa mère. Le roi 優填 Yéou-tien (Udayana) désirait voir [le Buddha]; n'ayant aucun moyen [d'y parvenir], il sculpta sa statue en santal. Quand le Buddha redescendit de chez les Trayastrimçat parmi les hommes, il vit la statue qu'on avait sculptée, et lui caressant le sommet de la tête, il prophétisa ainsi : Mille ans après que j'aurai disparu, vous irez dans le 震旦 Tchen-tan (Cinasthāna, Chine) pour y être d'un grand profit aux hommes et aux dieux. Depuis ce moment-là, la statue resta en Occident plus de 1,280 années; à Koutcha, 68 années⁽²⁾; à 涼州 Leang-tcheou (Kan-sou), 14 années; à Tch'ang-ngan (Si-ngan-fou), 17 années; au 江南 Kiang-nan, 173 années; au 淮南 Houai-nan, 367 années; à nouveau elle arriva au Kiang-nan [et y resta] 21 années; à Pien-king (K'ai-fong-fou), 176 années; au Nord, elle arriva à Yen-king (Pékin) et fut honorée au 聖安寺 Cheng-ngan-sseu pendant 12 ans⁽³⁾; elle arriva encore plus au Nord au 大儲慶寺

fragmentaire puisque notre confrère n'a eu accès ni aux travaux russes, qui sont considérables, ni aux publications du Fang-lió-kouan.

(1) 梅檀佛像記 *Tchan t'an fo siang ki*. Je ne crois pas que la stèle sur laquelle fut gravée cette composition de Tch'eng Kiu-fou subsiste; du moins n'en ai-je pas trouvé trace dans les recueils épigraphiques modernes. Le morceau ne figure pas non plus parmi ceux écrits par Tch'eng Kiu-fou et qui ont été incorporés au *Yuan wen lei*. Resterait bien la collection littéraire de Tch'eng Kiu-fou, intitulée 雪樓集 *Sue leou tsi*, en 30 chapitres; mais en dehors d'une édition du xiv^e siècle qui semble perdue, cette collection n'a eu depuis lors qu'une édition, en 1430, et je n'y ai pas accès. Sur Tch'eng Kiu-fou, qui fut un des principaux écrivains de la fin du xiii^e siècle et du début du xiv^e, cf. le *Yuan che*, chap. 172, fol. 1 r^o-2 r^o. La suite du texte montre que l'empereur K'ang-hi emprunte à Tch'eng Kiu-fou toute l'histoire de la statue depuis ses origines jusqu'en 1289.

(2) Dans tous ces calculs, le chinois compte à la fois l'année du début et l'année de la fin; par exemple, de 1217 à 1275, on aura dans le texte 59 ans; il faut toujours déduire une année des chiffres du texte et de la traduction pour avoir le total à l'européenne.

(3) Autrement dit, la statue tomba au pouvoir des Kin quand ceux-ci eurent enlevé K'ai-fong-fou aux Song.

Ta-tch'ou-k'ing-sseu de la capitale supérieure (上京 Chang-king) [et y resta] 20 ans; elle revint au Sud dans le palais intérieur de Yen-king (Pékin) [et y resta] 54 ans. L'année *siang-tch'ou* des Yuan (1217), au 3^e mois, le palais de Yen (Pékin) brûla, et elle revint au Cheng-ngan-sseu [où elle resta] 59 ans. La 12^e année *tcheouan*, [année] *yi-hai* (1275), on alla la chercher pour l'honorer dans le 仁智殿 Jen-tchietien du 萬壽山 Wan-cheou-chan; la 26^e année [tcheouan, année] *li-tch'ou* (1289), elle fut transférée dans le bâtiment d'arrière (hédou-tien) du 大聖壽萬安寺 Ta-cheng-cheou-wan-ngan-sseu. De plus, selon le «Récit des conditions de la venue de la statue fauste»⁽¹⁾, composé en Wan-li des Ming (1573-1620) par le bonze 紹乾 Chab-k'ien, au début des Ming, on transféra [la statue] du Wan-ngan-sseu au 慶壽寺 K'ing-cheou-sseu. La 17^e année Kia-ting (1538), le temple brûla, et on transféra [la statue] au 驚峰寺 Tsieou-fong-sseu, [où elle resta] 128 ans. La 4^e année de K'ang-hi (1665), on fonda le 弘仁寺 Hong-jen-sseu, et on alla chercher [la statue] au Tsieou-fong-sseu pour l'honorer [au Hong-jen-sseu]. Jusqu'aujourd'hui, cela fait à nouveau 57 ans. Si on compte depuis l'année où le roi Udayana a fait la statue, et qui correspond à la 12^e année du roi 穆 Mou des Tcheou [marquée des signes] *sin-mao*⁽²⁾, jusqu'à la 60^e année de K'ang-hi [marquée des signes] *sin-tch'ou* (1721), cela fait en tout plus de 2710 ans. Glorieuse est l'image fauste! Débutant dans les pays d'Occident, elle a gagné la terre du Milieu. Son éclat est brillant et pur; dans le passé et dans le présent, il a toujours duré. Examinant les vestiges passés des divers âges, célébrant la vaste règle de la fondation nouvelle, j'ai [fait] graver [ce texte] sur un marbre solide pour commémorer ces faits magnifiques, les transmettre à jamais et faire que le souvenir n'en périsse pas.

«[Ecrit] la 60^e année de K'ang-hi (1721), au 3^e mois, un matin heureux.»

Tel est le texte impérial. L'annoter complètement reviendrait à écrire une monographie considérable. Mais provisoirement, cette inscription de 1721 nous retrace en un assez bon raccourci les vicissitudes du Buddha de santal. Depuis quelques années, nous avons appris à connaître les

(1) 瑞像來儀記 Jouei siang lai yi ki.
 (2) C'est-à-dire 990 ans avant J.-C. Mais c'est là une date toute traditionnelle pour les années de règne du roi Mou, et il est à peine besoin de rappeler qu'au point de vue du bouddhisme, elle repose sur une chronologie purement fantaisiste.

trois plus fameux sanctuaires bouddhiques de la Chine, ceux de Mañjuçri, d'Avalokiteçvara et de Samantabhadra. Il n'était pas inutile d'avoir aussi quelques indications sur l'image bouddhique la plus célèbre que l'Empire du Milieu ait jamais possédée.

Les pages qui précèdent indiquent quelques-uns seulement des problèmes que soulèvent les textes publiés par MM. Franke et Laufer. Mais on voit tout ce que la mise en œuvre de ce riche matériel épigraphique exigera de temps et de soin. Il n'y faudra rien moins que le zèle et l'information étendue dont nos deux confrères ont déjà donné tant de preuves. Encore s'adressent-ils, pour aboutir plus vite, à toutes les bonnes volontés, et il faut espérer que ces concours éventuels ne leur seront pas ménagés.

Paul PELLIOU.

Antoine CABATON. BRÈVE ET VÉRIDIQUE RELATION DES ÉVÉNEMENTS DU CAMBODGE, par Gabriel Quiroga de San Antonio, de l'ordre de Saint-Dominique, nouvelle édition du texte espagnol, avec une traduction et des notes [fait partie des Documents historiques et géographiques relatifs à l'Indochine, publiés sous la direction de MM. H. Cordier et L. Finot]. — Paris, Leroux, 1914; in-8°, xxvii + 261 pages.

M. Cabaton enseigne aujourd'hui le malais à l'École des langues orientales; mais il a été un des premiers membres de l'École française d'Extrême-Orient et a contracté par là comme nous tous, vis-à-vis de l'Indochine française, une dette qu'il n'oublie pas. Aussi, depuis plusieurs années, consacre-t-il le temps que lui laisse son enseignement à une grande enquête sur les sources espagnoles, portugaises, italiennes, hollandaises, anglaises qui peuvent éclairer l'histoire confuse et troublée de la péninsule aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Des articles ont déjà esquissé quelques-uns des résultats obtenus⁽¹⁾ et qu'une seconde mission en Italie va lui permettre de préciser. Aujourd'hui, il donne une édition nouvelle, avec traduction et notes, d'un ouvrage rarissime, la *Breve y verdadera relacion de los successos del Reyno de Camboja*, parue à Valladolid en 1604.

(1) Cf. A. CABATON, *Quelques documents espagnols et portugais sur l'Indochine aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans J.A., sept.-oct. 1908, p. 255-292; *Notes sur les sources européennes de l'histoire de l'Indochine*, dans Bull. de la Comm. archéol. de l'Indochine, 1911, p. 58-84; aussi *L'Espagne en Indo-Chine à la fin du XVI^e siècle*, dans la Rev. de l'hist. des Colonies françaises, janv. 1913, p. 73-116.

JOURNAL ASIATIQUE

RECUEIL DE MÉMOIRES

ET DE NOTICES

RELATIFS AUX ÉTUDES ORIENTALES

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

ONZIÈME SÉRIE

TOME III



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCGCXIV